

# Mise en place des centres de vaccination contre la COVID-19

G. Mellon <sup>1,2</sup>, JM. Chapplain <sup>1,3</sup>, F. Chatel <sup>1</sup>, H. Coignard <sup>1,4</sup>, C. Migerel <sup>1</sup>, F.X. Lescure <sup>1,5</sup>

<sup>1</sup> Mission COREB nationale (coordination opérationnelle - risque épidémique et biologique), Hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris, <sup>2</sup> Service de Médecine Polyvalente, Hôpital de Fresnes, Fresnes, <sup>3</sup> Service des Maladies Infectieuses et Tropicales, Hôpital Pontchaillou, Rennes, <sup>4</sup> Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) - Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR), Hôpital Edouard Herriot, Lyon, <sup>5</sup> Service des Maladies Infectieuses et Tropicales, Hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris

## Introduction

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, des centres de vaccination anti SARS-CoV-2 ont été déployés en urgence fin décembre 2020 sur l'ensemble du territoire français. Ce travail a pour objectif de rapporter les observations rencontrées sur le terrain ainsi que de décrire les modalités pratiques de leurs mises en œuvre.

## Matériel et Méthode

Au cours de ses actions de formation et d'animation de réseau, la mission COREB nationale a collecté du 29 janvier au 10 février 2021 des informations quantitatives à propos de la mise en place des centres de vaccination contre la COVID-19. Ces données ont été recueillies auprès d'infectiologues impliqués dans la mise en place de centres de vaccination, après diffusion d'un questionnaire *via* infectio-flash, la liste de diffusion électronique de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF). Cette enquête avait pour objectif de caractériser les organisations et l'activité réalisée par les centres de vaccination participants afin d'informer les autorités de santé des difficultés rencontrées sur le terrain et des modalités pratiques de réalisation de la vaccination.

## Résultats

Cinquante-deux répondants répartis sur l'ensemble du territoire, correspondant chacun à un centre de vaccination différent, ont complété le questionnaire ; 24 (46%) exercent en centre hospitalier universitaire, 17 (33%) en centre hospitalier et 11 (21%) dans d'autres types de structures (clinique privé (4), maison de santé pluriprofessionnelle (2), centre de vaccination international (2), hôpital d'instruction des armées (1), SSR respiratoire (1), conseil de l'ordre des médecins (1)). La première date de mise en place de centre de vaccination était le 28 décembre 2020, et le délai moyen entre le démarrage de la vaccination dans les centres et la date de réponse au questionnaire est de 23 jours (écart-type : 18). La médiane de la cible hebdomadaire de personnes à vacciner est de 500 (écart interquartile : 740), avec un nombre médian de personnes ayant déjà reçu au moins une injection vaccinale depuis le lancement de la campagne de 1200 (écart interquartile : 1993) par centre. Les freins à la mise en place à la vaccination sont représentés dans les figures ci-dessous (Figures 1, 2 et 3). Trente-sept répondants (71%) jugent avoir été suffisamment informés, même si les directives des tutelles au cours du processus de mise en place des centres ont été estimées peu lisibles ou changeantes par certains. Quarante-neuf (96%) répondants rapportent que des patients ne présentant pas les critères prioritaires de vaccination se rendent régulièrement (55%) ou exceptionnellement (41%) dans les centres. Une très large majorité des répondants (98%) rapporte que l'établissement dans lequel ils exercent a été facilitant dans la mise en place du centre de vaccination. Trente-deux (62%) répondants ont bénéficié d'un appui extérieur à leur établissement, de la part de leur Agence Régionale de Santé (50%), d'associations (23%), de la préfecture (20%), et de l'assurance maladie (20%).



Photo : Hospices Civils de Lyon

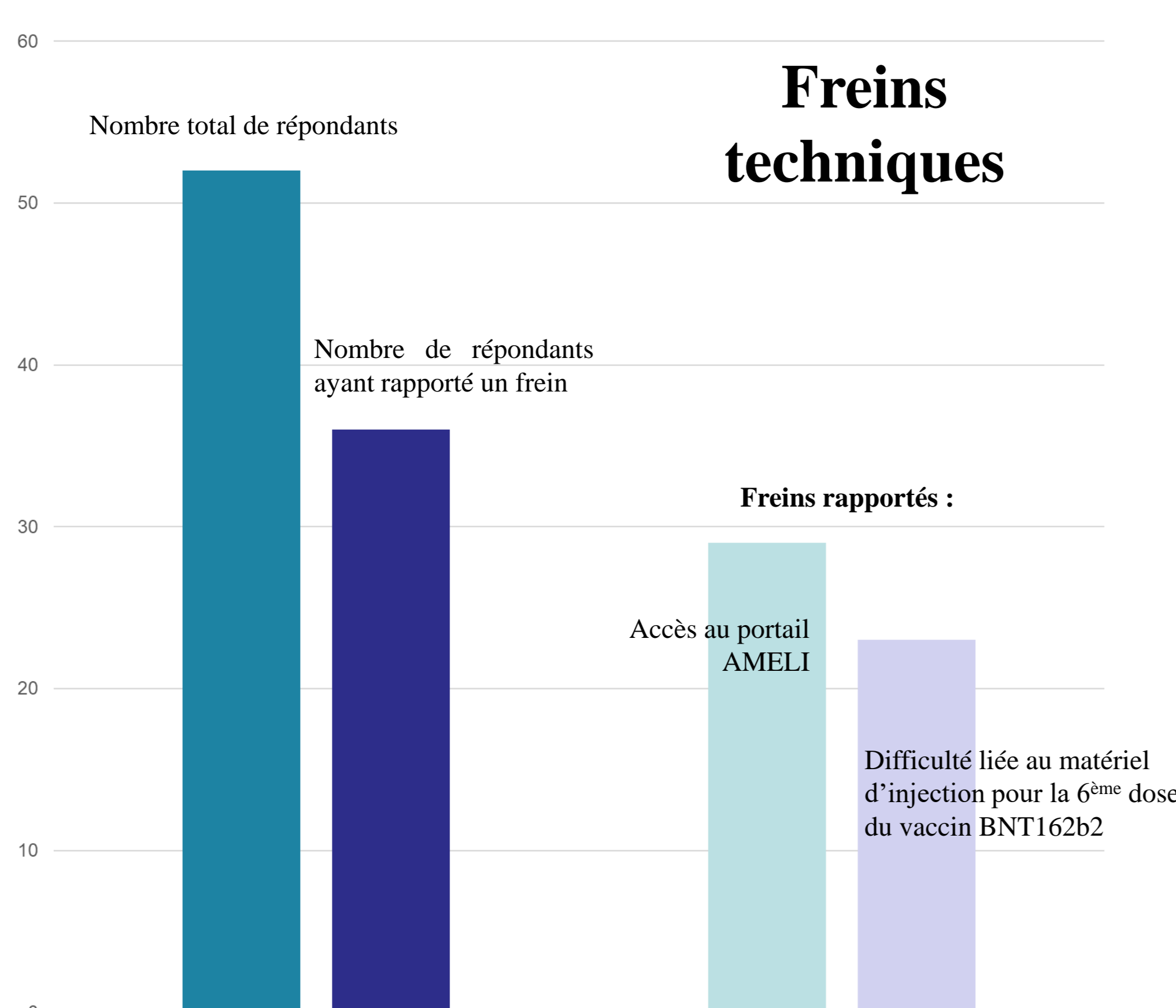


Figure 1.

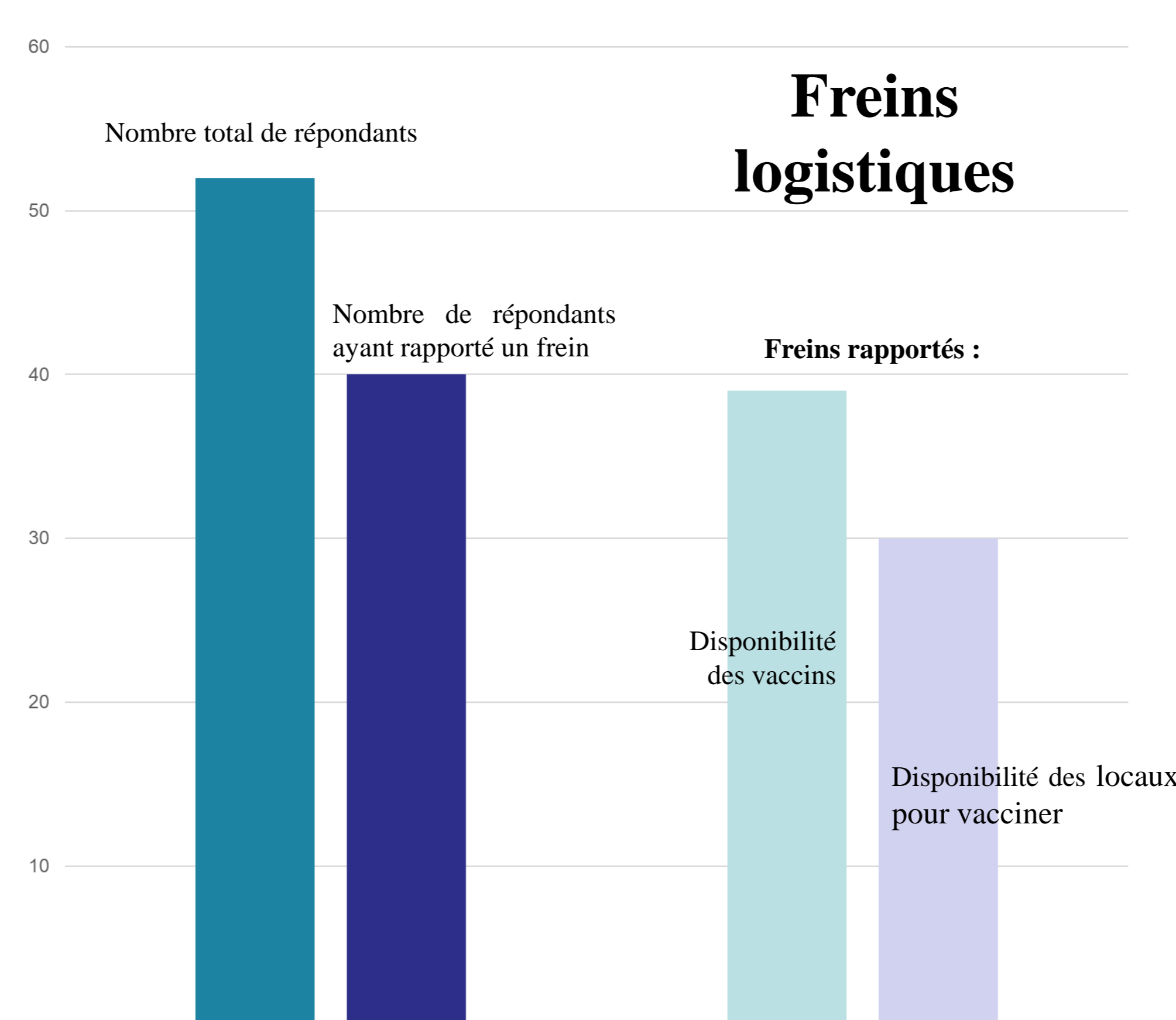


Figure 2.

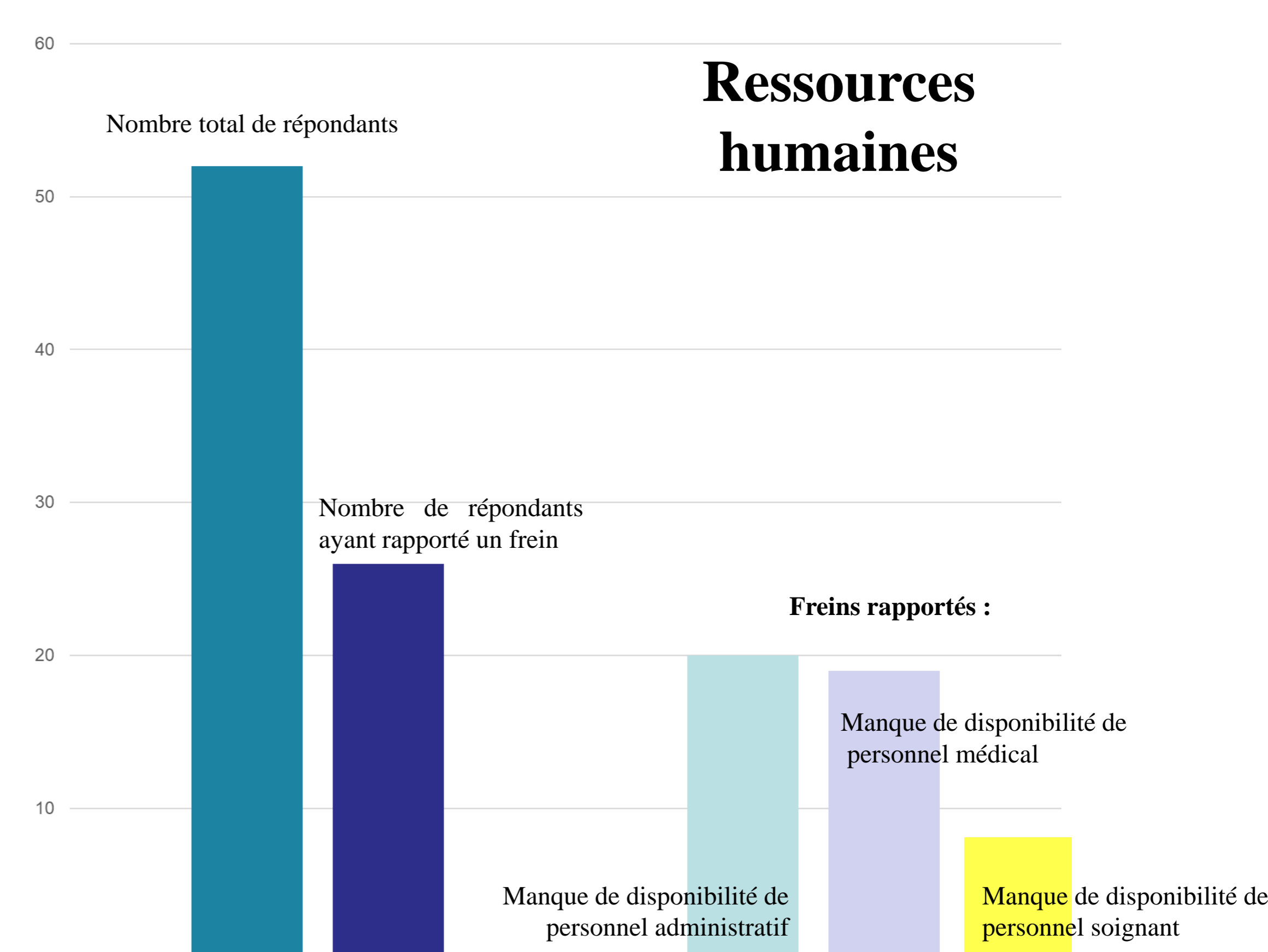


Figure 3.

## Conclusions

Ce travail décrit des éléments de la mise en place opérationnelle des centres de vaccination anti SARS-CoV-2. On constate que malgré des freins principalement logistiques lors de la mise en place, les centres hospitaliers se sont adaptés dans un contexte où l'anticipation est mise à l'épreuve. Ainsi la mobilisation de l'expertise locale a été possible et efficace, grâce à l'ensemble des acteurs de terrain qui ont fourni un énergique effort collectif.

